

# Mortalité infantile en France : pourquoi le taux ne baisse plus ?

Publié le 23 juin 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Le taux de mortalité infantile d'une année donnée est le rapport entre le nombre d'enfants décédés avant l'âge d'un an et l'ensemble des enfants nés vivants cette même année. Ce taux a reculé en France métropolitaine au cours du XXe siècle : de 141‰ en moyenne entre 1901 et 1910, il est passé à 3,6‰ en 2005. Qu'en est-il depuis ?

Une [étude](#) publiée le 14 juin 2023 par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) révèle que "*depuis 2015, la mortalité infantile en France est supérieure à la moyenne européenne*" car la mortalité néonatale (avant 28 jours) augmente.

## Hausse préoccupante de la mortalité néonatale

**En 2021, 2 700 enfants de moins d'un an sont décédés en France, soit 3,7 décès pour 1 000 naissances vivantes.** Le taux de mortalité infantile est historiquement bas depuis 2005 mais ne baisse plus. Il a même un peu progressé entre 2014 et 2017, sous l'effet de la mortalité néonatale.

**La moitié des enfants décédés avant leur premier anniversaire ont vécu moins d'une semaine**, un quart de 7 à 27 jours et un quart plus de 27 jours. 74% de la mortalité infantile est néonatale en 2021, contre 65% en 2005. La mortalité néonatale précoce (avant 7 jours) passe de 1,6‰ en 2005 à 2,0‰ en 2017 et 1,9‰ en 2021. En revanche, la mortalité post-néonatale (de 28 jours à moins d'un an) poursuit sa baisse (1,3‰ en 2005, 1,0‰ en 2017 et 2021).

La **hausse de la mortalité néonatale** s'explique par les progrès de la médecine néonatale, qui permet aux [grands prématurés](#) de survivre quelque temps, et par l'augmentation :

- de l'âge des femmes à la maternité, qui accroît les naissances à risque ;
- des naissances multiples jusqu'en 2010. Leur nombre, stable de 2010 à 2018, a ensuite décru ;

- de la précarité sociale des femmes qui accouchent. La part des accouchements couverts par l'assurance maladie recule, contrairement à ceux pris en charge par l'aide médicale de l'État . La proportion de sans-abri parmi les parturientes s'accroît, particulièrement en Île-de-France ;
- du surpoids chez les femmes enceintes. La prévalence du tabagisme maternel reste également élevée ;
- du nombre de femmes qui souhaitent poursuivre leur grossesse en sachant que le fœtus souffre d'une pathologie grave pour laquelle une interruption médicale de grossesse pourrait être autorisée.

## La mortalité infantile est plus élevée en outre-mer et en Seine-Saint-Denis

Le **taux de mortalité infantile moyen entre 2019 et 2021** s'élève à :

- 3,5‰ en France métropolitaine ;
- 7,7‰ dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) : 8,9‰ à Mayotte, 8,2‰ en Guyane, 8,1‰ en Guadeloupe, 7,2‰ en Martinique et 6,7‰ à la Réunion.

En **France métropolitaine**, ce taux est :

- supérieur à 5‰ en Seine-Saint-Denis, en Indre-et-Loire, dans le Jura et le Lot. L'Île-de-France, le Centre-Val de Loire et le Grand Est dépassent la moyenne nationale ;
- inférieur ou égal à 3‰ en Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans les Pays de la Loire.

## Un taux de mortalité infantile supérieur à la moyenne européenne

La mortalité infantile en France dépasse la moyenne de l'Union européenne (UE) depuis 2015, alors qu'elle était l'une des plus basses d'Europe à la fin du XXe siècle. **Le taux de mortalité infantile moyen de l'UE continue de diminuer (3,3‰ en 2020).**

En France, la mortalité infantile n'a reculé que de 20% en deux décennies. La baisse de la mortalité néonatale y est particulièrement ralentie, de même qu'en Allemagne.